

## **Appui au démarrage de projets communs liés à l'un des axes de recherche du GRIAAC/CIÉRA-MTL**

**Valeur : 2500\$ par projet** (jusqu'à deux projets pourront être financés annuellement)

**Date limite de présentation des demandes : 15 mars 2024 (17h00)**

### **Description**

Le GRIAAC/CIÉRA-MTL propose d'offrir une aide financière visant à favoriser des initiatives de développement de projets communs en lien avec l'un de nos axes de recherche.

### **Types de projets qui peuvent faire l'objet d'un financement :**

- Aide à la préparation d'une demande de subvention de recherche auprès des organismes subventionnaires à déposer dans l'année en cours ;
- Budget d'appoint pour le financement d'une publication collective ;
- Démarrage d'un projet collaboratif (revue de littérature ; enquête terrain préliminaire ; élaboration d'un questionnaire de recherche ; achat de base de données) ;
- Activité de diffusion conjointe (journée d'étude, colloque, etc...)
- Tout autre projet pertinent.

### **Critères d'admissibilité**

- Le projet doit regrouper un minimum de deux membres réguliers ou régulières dont une personne membre issue du GRIAAC/CIÉRA-MTL et l'autre de l'un des deux autres pôles du CIÉRA (UQO et ULaval) ou du GRIAAC ;
- Le projet doit être relié à un ou plusieurs axes de recherche du GRIAAC/CIÉRA-MTL ;
- Le projet retenu devra être réalisé au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2025.

### **Critères de sélection\***

- Excellence du projet en lien avec les axes de recherche du GRIAAC/CIÉRA-MTL ;
- Qualité de la collaboration entre chercheurs (notamment en fonction des collaborations passées, qui démontrent des liens déjà tissés et d'une capacité effective à collaborer, en fonction de la complémentarité des profils et en fonction du lien entre chaque profil et la problématique traitée) ;
- Qualité de la démarche éthique et du partenariat au sein du projet ;
- Originalité et qualité globale du dossier présenté.

\* Le comité d'évaluation accordera une priorité aux dossiers qui ont des sources de financement plus limitées.

## **Présentation de la demande**

- Le formulaire de candidature dûment rempli ;
- Le curriculum vitae des membres du projet.

## **Transfert des connaissances**

Après la réception de leur aide financière, les personnes financées seront appelées à nous transmettre un bilan de leur projet financé (1 page max.) au plus tard le 1<sup>er</sup> avril 2025. De plus, elles seront appelées à faire une présentation de leur projet dans le cadre des activités du GRIAAC/CIÉRA-MTL.

## **Dépôt des demandes et demande de renseignement**

- Par courriel, en **un seul fichier format PDF** au : [ciera.mtl@uqam.ca](mailto:ciera.mtl@uqam.ca);
- Le dossier doit être envoyé au plus tard à la date indiquée précédemment ;
- Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Pour information, communiquez avec Éric Chalifoux, coordonnateur général du GRIAAC/CIÉRA-MTL, à l'adresse courriel mentionnée ci-haut

## **Annonce des résultats et versement de la bourse**

Les personnes dont le projet aura été retenu recevront une réponse environ deux à quatre semaines après la date de fin de concours et recevront leur appui financier au plus tard le 30 avril 2024.